

Endocardite infectieuse : la réponse la SFCO

Nous reproduisons ci-dessous un texte de la Société française de la chirurgie orale (SFCO) en réponse à un article paru dans le JSOP n° 5 intitulé « Endocardite infectieuse : l'info qui laisse perplexe ».

« Chers collègues, nous avons lu avec attention l'article intitulé « *L'endocardite infectieuse : l'info qui laisse perplexe* », paru dans le JSOP 5, de Benjamin Darmon. Il montre l'intérêt que porte la SOP aux fiches « informations patients » mises en ligne sur le site de la Société française de la chirurgie orale (SFCO) et nous l'en remercions. La commission « Exercice et évaluation professionnelle » de la SFCO a souhaité répondre aux interrogations que soulève l'auteur afin de mieux éclairer les lecteurs.

La fiche « Information patient » qu'il commente est obsolète puisqu'elle a été remplacée par une nouvelle fiche suite à la publication en 2017 de la position française de Millot et coll. ⁽¹⁾. Dans tous les cas nous avons noté quelques points qui méritent une réponse afin de ne pas troubler les lecteurs sur la démarche thérapeutique en cas de risque d'endocardite. L'auteur note que les recommandations européennes (European Society of Cardiology) des cardiologues de 2015 sont en contradiction avec celles françaises de 2011. Le principe de recommandations est que – n'étant pas gravées dans le marbre – elles évoluent dans le temps en fonction de la littérature scientifique qui recense les études récentes. La Société européenne de cardiologie s'est basée sur une étude rétrospective ⁽²⁾ portant sur 57 implants suivis sur 17 années qui montre que la pose d'implants chez des patients à haut risque d'endocardite n'est plus contre-indiquée. Ces recommandations ont été revues par l'équipe pluridisciplinaire française de Millot et coll. en 2017, laquelle équipe sur accord

professionnel, a souhaité néanmoins maintenir la contre-indication formelle des implants chez les patients avec ATCD d'endocardite infectieuse. Le principe de précaution si cher aux praticiens français a joué certainement un rôle dans cette recommandation. Un autre point a attiré notre attention : la contradiction qui existerait entre la pose d'implant après extraction suite à un soin endodontique impossible chez des patients à haut risque d'endocardite. Cette vision des choses relève d'une confusion entre indication/contre-indication et option thérapeutique car la pose implantaire reste une contre-indication

absolue chez les patients aux ATCD d'endocardite infectieuse. Les options thérapeutiques autres existent : bridge classique, collé et prothèse amovible partielle. Il est aussi évoqué le cas de cardiologues pouvant fournir une lettre ne contre-indiquant pas les implants pouvant ainsi perturber notre décision. Rappelons simplement que nos collègues cardiologues appliquent aussi les données acquises de la science. La France n'est donc pas en retard sur les recommandations depuis la publication de l'avis d'experts de Millot et coll. (2017). En cas de litige, le Juge se

référer au rapport de l'expert nommé, lequel devra se fier aux dernières publications et à son bon sens clinique. Nous continuerons dans tous les cas d'évaluer le rapport bénéfice/risque avant chacun de nos actes. L'article du Dr Darmon a le mérite de poser les bonnes questions c'est pourquoi nous invitons les lecteurs du Journal de la SOP à se référer à la dernière version « fiche information patient » mise en ligne sur le site de la SFCO (<http://societechirorale.com/fr/>). »

La commission Exercice et évaluation professionnelle de la SFCO

(1) Arch Card Dis., 2017; 110,482-94.

(2) Findler et coll., Int J Oral Maxillofac Surg 2014;43: 1282-85.

Flash / Actu

Endocardite infectieuse : l'info qui laisse perplexe

On peut lire, sur le site Internet de la Société française de chirurgie orale (SFCO), un texte destiné aux grands publics sur la prise en charge des patients à risque d'endocardite infectieuse (E.I.). En fait, ce texte laisse perplexe les praticiens cherchant des réponses. Rappelons ce texte de la SFCO.

• La Société européenne de cardiologie a mis à jour en 2015 les recommandations de prévention de l'endocardite infectieuse (EI). Chez les patients présentant une cardiopathie à haut risque d'endocardite infectieuse, une antibiothérapie prophylactique est indiquée dans les cas suivants :

- Prophétions valvulaires [...];
- Cardiopathie d'endocardite infectieuse;
- Cardiopathie congénitale;
- Cardiopathie congénitale cyanoogénique;
- Cardiopathie congénitale cyanoogénique associée à un placard d'un matériel prothétique par voie chirurgicale ou transcathédrique dans les 6 mois suivant la mise en place, ou plus au cas de doute réinitial ou de fuite valvulaire.

Cette cardiopathie infectieuse est recommandée dans les autres formes de pathologies valvulaires ou cardiopathies et les autres cardiopathies congénitales [...]. Les endocardites infectieuses sont indiquées lorsque les dents présentent un risque infectieux ou lorsqu'un traitement de racine présente un risque de contamination bactérienne, ou une infection par voie parodontale [...]. La pose d'implant d'implant pas contre-indiquée mais sera discutée au cas par cas. Les recommandations d'endocardite contre-indiquent les implants, et à haut risque, selon les recommandations

européennes de 2015 sur lesquelles s'appuie ce texte de la SFCO, la pose d'implants est autorisée chez certains patients à haut risque... en contradiction avec la directive recommandation française, en date de 2011, qui considère ce patient en contre-indication absolue (E.I.). En revanche, ces recommandations européennes semblent s'aligner dans la continuité des recommandations françaises pour l'endocardite : pas de traitement antibiotique sur des dents orthodontiques chez les patients à haut risque. Attention, dans le cas contraire, cela pourrait faire passer, dans certains cas, pour un patient à haut risque d'EI un patient qui ne présente pas un risque d'EI nécessitant un traitement antibiotique. Le traitement antibiotique serait l'alternative à la pose d'un implant... Pour finir, il n'est pas non plus mentionné dans ce texte, concernant la pose d'implants, produire la couverture de leur cardiologie indiquant que la chirurgie implantaire leur est permise. Quelle conclusion adopter? Il s'agit de la recommandation européenne de cardiologie? Il s'agit de la recommandation française? La France est en retard sur ces recommandations. Elle doit les mettre à jour. En attendant, en cas de consultation particulière ou de complication, que devez-vous faire?

Benjamin Darmon

(1) www.societechirorale.com. Ce texte figure dans le chapitre « Informations » de son site Internet. (2) www.societechirorale.com. Ce texte figure dans le chapitre « Informations » de son site Internet.

(1) www.societechirorale.com. Ce texte figure dans le chapitre « Informations » de son site Internet. (2) www.societechirorale.com. Ce texte figure dans le chapitre « Informations » de son site Internet.

8 / JSOP N°7 1^{ER} NOVEMBRE 2018